



Présentation des Permanences d'accès aux soins de santé

CPTS Coordination santé Marseille 2&3

Mardi 13 juin 2023



Dr KHOUANI Jérémy
Chef de clinique en Médecine générale-Maison de santé Peyssonnel
PASS mobile APHM
La PASS de ville Marseille



Les PASS → Permanences d'accès aux soins de santé

Loi de 1998 de lutte contre les exclusions :

« dispositif adapté aux **personnes en situation de précarité**, visant à faciliter leur accès au système de santé et à les accompagner dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits ».

Code de la santé publique: articles L.6112-1, L.6112-3, L.6112-6



Prise en charge des personnes n'ayant **pas de droits ouverts à une couverture
Maladie**

Nécessité d'accès au **plateau technique hospitalier**

Jusqu'au recouvrement de leur droits et **intégration au système de droit
Commun (mission socle CPTS → Accès au médecin traitant)**



Concrètement :

Consultations médicales

Entretiens pharmaceutiques, sociaux et infirmiers (+IPA)

Médiation et interprétariat

Antenne Mobile



Quelques données d'activité

Année	Nb de consultations	Nb de patients
2022	6411	2189
2021	4151	1604





Sens ?

Précarité → Perte de confiance en soi, en l'autre, en l'avenir

Essence des PASS →

« Rendre aux sujets **la dynamique désirante** qui leur permettra de se sentir à nouveau partie prenante de la collectivité » F. Pommier

Pourquoi ?

« *Faire face aux inégalités de santé qui touchent tout particulièrement les personnes les plus démunies est une **priorité de santé publique.*** »

« *En effet, **ne pas assurer un accès aux soins primaires à des personnes, particulièrement celles en situation de précarité cumulant les handicaps sanitaires et sociaux, peut conduire in fine la société à devoir assumer des dépenses plus importantes, notamment des dépenses hospitalières.*** »

Rapport IGAS/IGF 2019 : L'aide médicale d'état ; diagnostic et propositions

Cas cliniques

21 ans, Française, violences sexuelles multiples et cumulées ; anciennes et récentes TPE, Trouble de l'humeur, vit en foyer associatif

56 ans, Rom, Suspicion de cancer du Sein ; HTA déséquilibrée, Tabagisme actif, vit en Bidonville

31 ans, Afghan ,Diabétique en rupture de TRT, ne connaît pas ses TRT antérieurs
Dort sous le pont de la gare saint charles, Parle Pashto

Famille Algérienne, Mère victime de violence conjugale, Fille 19 ans drépanocytaire. Fils de 6 ans « en bonne santé ». Surpopulation

4	collège(s) en écriture	Médecine générale-CMG	
5			
6	collège(s) en relecture	Pédiatrie-CNPU	Maladies Infectieuses et Tropicales-CMIT
7		Gériatrie-CNEG	
8			
9	Items de connaissance en rapport	N° 59. Sujets en situation de précarité	
10		N° 21. Mesure de l'état de santé de la population	
11		N° 7. Les droits individuels et collectifs du patient	
12		N° 6. L'organisation de l'exercice clinique et les méthodes qui	
13		N° 8. Les discriminations	
14	Items de connaissance reliés, non traités ici	N° 10. Approches transversales du corps	
15			
16			
17	Attendu d'apprentissage dans la famille		Domaines
18	Produire une attitude relationnelle empathique et rassurante	Annonce	Compétence générique
19	Evaluer le degré d'urgence de la prise en charge	Urgence	Communicateur
20	Planifier le suivi systématique	Stratégie pertinente de prise en charge	Clinicien
21	Transmettre les informations pertinentes au patient et ou à son entourage	Education/prévention	Acteur de Santé Publique
22	Collaborer avec les différents acteurs de santé	Entretien/interrogatoire	Communicateur
23	Créer une relation de confiance entre le patient et son médecin	Education/prévention	Coopérateur
24	Attendu d'apprentissage spécifique "de la situation abordée"		Compétence générique
25	Identifier les facteurs de risque de précarité d'un patient	Entretien/interrogatoire	déontologique
26	Adopter une attitude active de prévention	Education/prévention	Compétence générique
27	Repérer une situation de précarité et décrire son type	Entretien/interrogatoire	Clinicien
28	Dépister les morbidités les plus fréquemment rencontrées	Examen Clinique	Acteur de Santé Publique
29	Informé le patient des dispositifs médico-sociaux accessibles et l'orienter dans sa prise en charge	Stratégie pertinente de prise en charge	Communicateur
30	Collaborer avec les acteurs médico-sociaux afin de réaliser une prise en charge multidisciplinaire	Communication inter-professionnelle	Clinicien
31	Expliquer aux patients les objectifs de la prise en charge	Education/prévention	Acteur de Santé Publique
32	Attendu d'apprentissage spécifique "Valorisation du stage"		Compétence générique
33	Accompagner un patient lors d'un démarche socio administrative (entretien avec un travailleur social)	Communication inter professionnelle	Coopérateur
34	Faire appel à un interprète professionnel en cas de barrière linguistique	Stratégie pertinente de prise en charge	Communicateur

La PASS de ville Marseille

Accès direct à la **médecine de ville** (+ Soins dentaires et examens complémentaires)

Pour les patients n'ayant pas de couverture maladie et ne nécessitant pas d'accès au plateau technique hospitalier

Adressage possible au 0629146156 (42 rue landier 13008 mais contact téléphonique ou SMS [avec coordonnées du patient] préalable)

File active 2000 patients



Questions ?